

Préservation de l'estran : l'association Avril et l'Office de Tourisme Granville Terre et Mer s'unissent pour sensibiliser

Conforté par l'obtention du niveau or de la certification Green Destinations, l'Office de Tourisme Granville Terre et Mer a décidé de poursuivre son engagement pour un tourisme durable pour les humains, la nature et le climat. En 2024, via une convention en mécénat de compétences pour une sensibilisation à la préservation de l'estran en partenariat avec l'association Avril, une nouvelle mission s'étalera d'avril à octobre sur des dates définies de grandes marées pour les salariés volontaires de l'Office de Tourisme. Ces derniers munis d'une feuille de route pour guider l'échange iront à la rencontre des pêcheurs de loisirs sur l'estran. Tailles règlementaires, saisonnalité des produits, quotas, législation seront autant de sujets abordés de manière pédagogique à partir du 9 avril, date de la première sortie sur site au-devant du public.

Le mécénat de compétences répond à un besoin

Le mécénat de compétences a pour objectif de réaliser des actions d'intérêt général auprès d'associations dans le cadre de son travail – à différencier du bénévolat sur son temps personnel donc. Il s'articule sur 3 fondements que sont la réponse à un besoin identifié de l'organisme, l'engagement personnel du salarié et l'accord de l'entreprise. Chaque partie bénéficie d'avantages à participer à cette opération, que ce soit par exemple pour donner plus de sens à son investissement professionnel pour le salarié, faire vivre ses valeurs pour l'entreprise, ou sensibiliser et fédérer autour d'une cause commune pour l'association.

Peu de structures du secteur du tourisme en France se sont lancées dans cette démarche. Avec l'obtention du niveau or de la certification Green Destinations, l'équipe de l'Office de Tourisme avait à cœur de poursuivre sur sa lancée en termes d'initiatives pour le développement durable. Pour l'Office de Tourisme Granville Terre et Mer, l'idée était de trouver une association liée à ses propres enjeux et à sa raison d'être, et qui proposait un service répondant à un besoin

sur la Destination. La sensibilisation à la préservation de l'estran s'est vite imposée. Et le choix s'est porté sur l'association Avril avec qui il existait déjà des habitudes de travail.

La mission des Conseillers en séjour sur les grandes marées 2024

Les grandes lignes étant tracées, la convention de partenariat établie sur 3 ans a défini concrètement les actions : sur site, pendant certains jours de grandes marées, les salariés de l'Office de Tourisme, préalablement formés par l'association, iront à la rencontre des visiteurs de l'estran pour échanger de manière pédagogique, notamment sur la pêche à pied. La première expérience se déroulera le 9 avril à Champeaux et plusieurs autres dates ont été fixées avec pour objectif de rayonner sur le territoire :

- Le 11 avril, le 22 août et le 21 octobre à Carolles
- Le 25 avril et le 19 septembre à Kairon
- Le 6 juin, le 24 juillet et le 21 août à Saint-Martin de Bréhal
- Le 25 juillet à Champeaux

Echanger pour sensibiliser

Afin d'avoir un échange fluide sur le sujet, et aussi pour avoir un indicateur de suivi sur cette opération, les Conseillers en séjour volontaires ont été formés par l'Association AVRIL jeudi 29 février après-midi : cours théorique et cas pratique leur ont permis de se préparer à la série de sorties à venir. Ils auront également une feuille de route pour aborder différents sujets avec les visiteurs de l'estran en lien avec la pêche à pied responsable : tailles, quotas, saisonnalité des espèces, législation etc... Quelques minutes nécessaires pour une rencontre qui se veut avant tout pédagogique !

« Les Conseillers en séjour de l'Office de Tourisme font déjà depuis plusieurs années ce travail de prévention dans nos bureaux d'accueil auprès des visiteurs qui les interrogent sur les grandes marées et la pêche à pied. Là, ils vont aller à la rencontre, sur place, de personnes qui, potentiellement, ne seraient pas venues les interroger. Par définition, cela augmente forcément le nombre d'individus sensibilisés aux valeurs de notre Destination. L'équipe s'est sentie concernée et ils sont plusieurs à s'être portés rapidement volontaires pour le mécénat de compétences.» se réjouit Deborah Le Goff, Directrice de l'Office de Tourisme Granville Terre et Mer.

